

# FORMATION TECHNIQUE

## 1992, l'année des grands chambardements

Hélène Boyer

L'ANNÉE 1992 marquera profondément la formation technique au Québec. Après des années très difficiles, pour ne pas dire noires, le ministère de l'Éducation s'apprête à lancer un plan d'action touchant les 169 programmes de formation technique du secondaire. Du côté collégial, après l'élagage de tous les préalables non-justifiés en mathématiques pour l'ensemble des techniques, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science annonçait aussi son intention de refaire le même exercice avec les pré-requis en physique. Enfin, le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle lancerait sous peu un programme visant les décrocheurs scolaires.

« J'ai pris la décision de revoir complètement l'ensemble des préalables requis pour l'obtention des diplômes dans tous les programmes de formation professionnelle au secondaire. » Le ministre Michel Pagé, dans une entrevue accordée au DEVOIR, ajoutait en outre qu'il s'agissait avant tout d'alléger et de « donner plus de chance aux jeunes d'aller chercher un diplôme sans compromettre la qualité de celui-ci ». Cette mesure se traduirait, entre autres, par une diminution du nombre de crédits nécessaires à l'obtention du DÉS (diplôme d'études secondaires). La baisse des exigences toucherait principalement des métiers qui commandent un apprentissage moindre de ce qui a été prévu dans le cadre de la réforme de 1988. À titre d'exemple, M. Pagé parle des cordonniers ou rembourreurs qui se font actuellement rares dans la région de Montréal.

D'autre part, un document diffusé de façon restreinte dans le milieu de l'éducation fait état de deux modifications majeures en ce qui a trait au Régime pédagogique de l'enseignement secondaire. Selon le document dont LE DEVOIR a pu obtenir copie, le premier changement proposé conduirait à la disparition des programmes menant au certificat d'études professionnelles (CEP). Ces derniers seraient



transférés dans la filière des programmes du diplôme d'études professionnelles (DEP) sans toutefois toucher aux conditions actuelles d'admission. Cette proposition vise à revaloriser le CEP trop associé à l'ancien programme « professionnel court » du secondaire.

L'autre proposition ministérielle consiste à reformuler les conditions préalables d'admission au DEP. Outre la traditionnelle base d'entrée à la formation professionnelle du secondaire par le DES, le document fait état de nouvelles exigences sous forme de « préalables fonctionnels » et introduit le concept de « niveau de développement général » dans les préalables à l'admission. Ce concept inusité permettrait de reconnaître des capacités de base concernant notamment le jugement, la communication et la résolution de problèmes pour réussir en formation professionnelle sans égard au degré de scolarité atteint par l'élève. Quant aux préalables fonctionnels, ils suggèrent l'établissement de connaissances spécifiques d'ordre scolaire nécessaires à l'apprentissage de certains métiers. Ces transformations prévues par le ministère entreraient en vigueur dès le début de l'année scolaire 1992-1993.

Dans la même foulée, le ministre entend mettre de l'avant un méca-

nisme de bourses et de prêts — et non pas de prêts préalables à l'obtention d'une bourse — pour assurer un soutien financier aux jeunes se destinant à une formation dans les métiers. Mais pour y arriver, Michel Pagé confesse qu'il devra d'abord convaincre ses collègues du conseil des ministres, et en particulier du Conseil du Trésor, avant de crier victoire. M. Pagé a toutefois tenu à préciser que l'annonce, comme les modalités d'application des nouvelles mesures, seront officiellement faites lors du dépôt du plan d'action en avril prochain.

L'objectif du ministre semble clairement établi : amener 50 000 jeunes à s'inscrire dans les programmes de métiers d'ici les trois prochaines années. Rappelant que 36 % des jeunes quittent l'école avant même d'obtenir leur diplôme pour dénicher des emplois précaires, le ministre entend aussi mettre un accent particulier sur l'orientation et le choix de carrière. Pour lui, l'entreprise doit revenir à l'école pour se faire connaître, car les jeunes connaissent très peu le vécu quotidien d'une personne exerçant un métier tel qu'il soit.

Par ailleurs, la réforme lancée en 1988 par Claude Ryan, le ministre de l'Éducation de l'époque, prévoyait une révision complète des

programmes dans chacun des secteurs. Après avoir consulté plus de 1500 entreprises, associations ou groupes de personnes, on parachèverait dans le courant de l'année cette vaste opération. Selon M. Pagé, le plan mis de l'avant en 1988 aura permis au Québec de se doter d'une nouvelle brochette de diplômes constituant le noyau d'une réforme majeure dans l'éducation. Les DEP, CEP et AFP (Attestation de formation professionnelle) ont remplacé alors les diplômes obtenus par la voie du professionnel long ou court du secondaire. Malgré une baisse drastique du nombre de diplômés après la mise en place de la nouvelle structure — on passait de 7800 jeunes diplômés du professionnel court et long en 1987-88 à 5644 jeunes diplômés du DEP en 1989-90 — le taux de persévérance monte en flèche. En 1990-91, la moyenne du Québec pour les jeunes et les adultes inscrits à temps plein se situait autour de 89 %. Jusqu'à maintenant, plus de 142 millions \$ ont été investis par le MEQ (ministère de l'Éducation du Québec) pour la modernisation d'équipements de même que pour l'agrandissement et la construction des écoles. L'ensemble des divers changements proposés par le gouvernement nécessiterait des déboursés de l'ordre de 150 millions \$

d'ici les trois prochaines années.

Des changements dans la carte des enseignements sont aussi à prévoir. À l'heure actuelle, le ministre Pagé a désigné 26 centres ou écoles de métiers entièrement dédiés à la formation professionnelle. Une quinzaine d'autres opèrent à l'intérieur de polyvalentes existantes. Mais la refonte de la carte des enseignements heurte plusieurs commissions scolaires qui ne veulent pas laisser partir des options offertes dans leur secteur. Évitant le terme « rationalisation », le ministre parle plutôt de corriger « le soupoudrage de programmes un peu partout à travers la province ». La recherche du consensus régional, préférée à la voie plus sévère de l'imposition du choix ministériel, a donné de bons résultats : « Il y a quelques régions, notamment dans le Bas Saint-Laurent et la région de Québec, où ça tiraille un peu plus, explique M. Pagé. Finalement, j'aurai à trancher dans peu de région. »

La vague de dévalorisation des carrières techniques affectait aussi tout le secteur collégial. Pourtant, la hausse du nombre d'admissions aux cours des deux dernières années montre des signes encourageants. D'abord le nombre d'inscriptions en techniques physiques augmentaient de 16 % en 1991, une hausse identique à l'année précédente. Pour l'ensemble des techniques, le SRAM (Service régional d'admission du Montréal métropolitain) fait état d'une augmentation de 13 % pour l'année 1991.

À l'instar de son collègue de l'Éducation, Mme Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, songe à modifier considérablement le paysage de prérequis nécessaires pour accéder aux études dans les techniques à caractère scientifique. Après la révision complète des préalables en mathématiques, ce sont ceux en physique qui subiront le même sort : « Nous nous sommes aperçus que plusieurs techniques exigeaient des préalables très élevés en mathématiques, concède la ministre. Cela bloquait l'entrée de plusieurs jeunes. Nous n'avons

Voir page 2 : Formation

## Collège André-Grasset

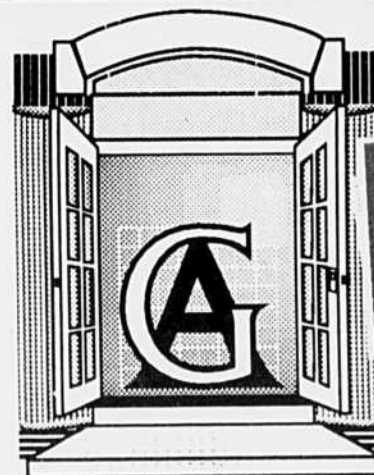
1001, boulevard Crémazie Est,  
Montréal (Québec) H2M 1M3  
381-4293

### SECTEUR GÉNÉRAL

- Sciences
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Arts et communication
- Langues et lettres

### SECTEUR TECHNIQUE

- Techniques de l'estimation et de l'évaluation immobilière
- Techniques administratives
- Administration et coopération



Journée  
Portes ouvertes

MARDI  
11 février 1992  
de 16h00 à 21h00

EVALUATION DES DOSSIERS

# Les techniques monoparentales...

Christiane Dupont

**S**UR 138 PROGRAMMES de formation technique dispensés dans les cégeps et instituts spécialisés de niveau collégial, 53 d'entre eux sont des programmes de techniques monoparentales offerts par 22 différents établissements éparpillés un peu partout au Québec. Chacun de ces lieux d'éducation fait donc cavalier seul dans son champ de spécialisation technique détenant en quelque sorte un monopole.

Treize de ces programmes techniques se retrouvent à l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière, à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe ou à l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Si ces programmes de formation techniques uniques ainsi que ceux touchant les produits de la mer au cégep de la Gaspésie, le meuble et le bois ouvré au cégep de Victoriaville, les textiles au cégep de Saint-Hyacinthe, semblent tout à fait justifiés, soit par le contexte historique, soit par la compétence régionale, d'autres peuvent laisser perplexes.

Ainsi, dans le domaine des pâtes et papiers, pourquoi faut-il absolument s'expatrier à Trois-Rivières pour apprendre les techniques papetières, alors que les cégeps de Gaspésie, Rimouski et Baie-ComEAU offrent le programme de technologie forestière, que ceux de Ste-Foy et de l'Abitibi-Témiscamingue dispensent un programme de transformation des produits forestiers et que finalement les cégeps de Sainte-Foy, Chicoutimi et Gaspésie offrent un programme d'exploitation forestière. Pourquoi Trois-Rivières conserve-t-il son monopole dans l'une des techniques du secteur papetier ?

Pourquoi également le cégep Ahuntsic offre-t-il seul les programmes de formation technique reliés au domaine de l'imprimerie ? Le techniques de la typographie, de montage photolithographique, de l'impression, du traitement de l'i-

mage (photomécanique) et de la gestion de l'imprimerie sont offerts exclusivement au Québec que dans ce seul établissement situé dans le nord de Montréal.

Il faut invoquer, dans certains cas, des contraintes budgétaires, comme le mentionne Jacques Lanoue, sous-ministre adjoint à la direction générale de l'Enseignement collégial au ministère de l'Enseignement supérieur et des Sciences. « Certains équipements sont très coûteux. C'est le cas, par exemple, d'un appareil spécialisé pour la fabrication du papier qui est nécessaire au programme des techniques papetières, signale-t-il. Vous imaginez sans peine les coûts de tout l'équipement nécessaire à la formation dans le domaine de l'imprimerie. Des investissements considérables ».

Par ailleurs, dans ce cas particulier, il faut également mentionner des raisons d'ordre historique et pratique en plus des raisons d'ordre budgétaire. En effet, avant la création des Cégeps, l'Institut des Arts graphiques de Montréal dispensait ces programmes de formation en imprimerie dans un édifice qui se situe sur les terrains du cégep Ahuntsic.

De la même manière, art et technologie des médias n'est offert qu'au cégep de Jonquière. On peut supposer que plusieurs autres jeunes étudiants, de la région de Montréal ou de l'Outaouais par exemple, auraient aimé suivre ces cours dans un siècle que l'on dit propice à la communication... mais ils auront considéré que le déplacement n'en valait pas la chandelle, bien que la région soit des plus accueillantes. Même chose pour le programme de formation technique de pilotage d'aéronefs offert seulement au cégep de Chicoutimi... alors que le programme d'entretien d'aéronefs est donné, lui, à la fois aux cégeps Édouard-Montpetit et John-Abbott.

Selon Jacques Lanoue, les jeunes ne refusent pas plus de se déplacer d'une région à une autre que de devoir à l'inverse venir à Québec ou

Montréal s'ils habitent en région pour entreprendre le programme qu'ils ont choisi...

D'autre part, ajoute Jacques Lanoue, cette décision qu'ont à prendre les jeunes de quitter leur chez-soi peut aussi faire partie de leur apprentissage. Ainsi, dans le cas du programme monoparental Art et technologie des médias offert au Cégep de Jonquière, qui intéresse beaucoup de candidats de partout, il est même probable que les jeunes auront à demeurer en région pour y acquérir quelques années d'expérience dans les médias locaux avant de gagner de devenir journaliste dans les grandes villes.

Enfin, ces programmes monoparentaux étant contingentés au même titre que les autres programmes techniques, favorise-t-on les candidats locaux à l'admission ? « Pas du tout !, répond Jacques Lanoue. Il est évident que l'on privilégie les meilleurs mais un certain nombre de places sont réservées pour des candidats provenant de toutes les régions du Québec. » M. Lanoue mentionne d'ailleurs que les cégeps ont un rôle de rayonnement à jouer partout à travers le Québec, et particulièrement ceux qui dispensent des programmes monoparentaux.

Cette attitude, si elle se généralise, ne risque-t-elle pas à long terme de priver l'industrie de candidats dont la compétence aurait sans doute été précieuse, à un moment même où « le manque d'attrait pour l'enseignement professionnel perpétue les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée, ce qui nuit d'autant à la compétitivité de notre économie ».

« Pas vraiment, déclare Jacques Lanoue, car il n'y a pas de pénurie de finissants en techniques monoparentales. Là où l'on remarque un manque de main-d'oeuvre qualifiée, c'est plutôt dans les programmes de techniques physiques, tels qu'architecture, génie civil, mécanique du bâtiment, par exemple ».

Plusieurs raisons sont invoquées pour limiter certains programmes techniques à un seul établissement collégial : raisons d'ordre historique, pratique et dans plusieurs cas, budgétaire. « Il faut être conscient, conclut M. Pierre de Passillé, secrétaire général du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), que, plus on avance dans les divers niveaux de formation, du primaire au secondaire, des études collégiales aux études supérieures, plus les établissements d'enseignement sont disséminés. Et c'est normal ! L'idéal serait d'offrir tous les programmes dans tous les cégeps comme les programmes de formation générale, mais ça, c'est irréaliste ! ».

## ◆ Formation

conservé que les préalables pédagogiquement justifiables. Que les mêmes prérequis soient exigés en sciences pures et en techniques physiques, c'est une aberration ! Il faut permettre à un jeune qui détient un DES de poursuivre au collégial, quel que soit son curriculum scolaire. »

Outre le remaniement des préalables, la question de la rationalisation des enseignements de même que des coûts d'équipements touche un aspect majeur des changements qui s'amorcent. En électrotechnique, le besoin se fait assez fortement sentir. Près d'une trentaine de cégeps offrent ce cours ! Pour tous les programmes où l'équipement s'avère coûteux, Mme Robillard jongle avec l'idée de diminuer le nombre d'institutions offrant l'option ou de partager avec le secondaire les équipements disponibles. Même les incitatifs fiscaux pourraient être déployés pour encourager les entreprises à investir dans certaines maisons d'enseignement. Il faudra attendre encore le dépôt de la politique de la main-d'oeuvre avant d'en connaître davantage sur la question.

La ministre, qui rencontrait récemment des jeunes du collégial, se dit très concernée par les remarques récoltées. Les étudiants en techniques parlent d'un horaire lourd qui rend difficile la réussite. Au ministère, on songe donc à apporter une plus grande souplesse dans la structure du DEC professionnel. Mais pour l'instant, aucun changement majeur ne semble poindre. Par contre, depuis plus d'un an, les programmes du secteur professionnel subissent une révision continue. Utilisant une approche dite par compétence, qui permet l'élaboration des habiletés utiles au jeune dans l'exercice de son métier ou de sa profession, le ministère doit donc consulter des gens travaillant dans les entreprises.

Cependant, la disparité entre les niveaux d'enseignements demeure encore un handicap majeur pour les jeunes diplômés du secondaire qui désirent passer au collégial puis ensuite à l'université : « Depuis un an, nous avons fait revivre les comités d'harmonisation entre le secondaire et le collégial, de même qu'entre le collégial et l'université, remarque Lucienne Robillard. Au niveau du secondaire, il s'agit d'harmoniser nos programmes pour éviter la duplication et permettre le passage entre les deux niveaux d'enseignement. Il faut penser à créer des passerelles pour les jeunes qui décident de continuer leurs études. » Alors que 15 % des jeunes du collégial retournent sur les bancs de l'école secondaire pour apprendre un métier, un autre 15 % des jeunes formés dans un programme technique préfèrent accéder à l'université que d'entrer sur le marché du travail. C'était le cas de 175 jeunes diplômés de techniques physiques du Cégep du Vieux-Montréal qui ont préféré

poursuivre leurs études à l'École de technologie supérieure (ETS). Loin de prétendre réviser à la baisse les exigences d'entrée à l'université, Mme Robillard parle plutôt d'offrir des cours d'appoint. Fait à noter, le Conseil des collèges se penchait récemment sur la question de l'harmonisation entre les formations reçues au secondaire et au collégial. Le document de réflexion est présentement à l'étude au bureau de la ministre et il sera rendu public sous peu.

Un autre grand défi attend le secteur collégial. Il faut davantage intéresser les filles à poursuivre des carrières en techniques, notamment en techniques physiques. Peut-être la seule solution pour enrayer les pénuries chroniques qui sévissent dans ce secteur. En 1988, les filles ne représentaient que 11 % des diplômés en technique physique. Pourtant, le taux de placement provincial affichait un étonnant 87 %.

Pour plusieurs, la situation de pénurie apparaît à ce point catastrophique qu'il faut y remédier rapidement avant d'atteindre le point de non-retour. Plus d'une commission scolaire, cégep ou associations professionnelles ont déjà commencé à réagir. À la CÉCM, des cours d'initiation à la technologie sont dispensés aux élèves de secondaire III depuis quatre ans. Au niveau de l'école primaire, la percée de la technologie se fait encore moins sentir. Sur l'Île de Montréal, une seule école dispense des cours d'activités manuelles...

Par ailleurs, pour intéresser les jeunes à s'inscrire dans les techniques physiques ou scientifiques, la Corporation des technologues en sciences appliquées — regroupant une vingtaine de programmes de DEC professionnel — décidait de mettre sur pied une banque de stage en entreprise. On espère que cette formule attirera plus de jeunes et valorisera du même coup la carrière de technologue.

Il semble donc maintenant que l'urgence d'agir ne fait plus aucun doute tant pour les ministères concernés que les organismes préoccupés par la formation technique. Alors que l'Éducation s'appête à effectuer un vaste ménage pour attirer les jeunes, le ministre André Bourbeau verra, dans l'élaboration de sa politique de la main-d'oeuvre, à « raccrocher » les jeunes par le biais d'une formation alternant les études et le travail ou une formation par « voie technologique » ; cette dernière se traduisant par un apprentissage dans l'entreprise.

« Cela va être gros car la situation le commande, soutient Michel Pagé. Ces réformes de « deuxième génération », dit le ministre, donneront comme lecture la volonté du gouvernement actuel de rapatrier au Québec tous les budgets consentis à la formation de la main-d'oeuvre. » Avec la suppression des présentes Commissions de formation professionnelle et de la création d'une société de développement de la main-d'oeuvre pour chapeauter les nouvelles sociétés régionales qui verront le jour au Québec. Associées à la révision des préalables du secondaire et du collégial, ces mesures bousculeraient sensiblement l'actuel paysage de la formation technique.

De plus, le MEQ semble loin d'écarter la présentation d'ici avril 1992 d'un plan d'action commun avec les deux autres ministères concernés en formation professionnelle. Après trente ans, assisterons-nous à un retour aux anciennes écoles de métier ? Chose certaine, la formation technique au Québec pourrait subir une mutation aussi grande que celle qui a suivi le rapport Parent dans les années 60.

POUR UNE FORMATION DE QUALITE AXEE SUR LA REUSSITE



### LA FORMATION TECHNIQUE

au Collège Marie-Victorin


- ▶ Éducation en services de garde
- ▶ Éducation spécialisée
- ▶ Mode féminine
- ▶ Mode masculine
- ▶ Techniques administratives
  - Option Gestion (Enseignement COOP)

### PORTES OUVERTES

- Le samedi 8 février, de 10 h à 16 h
- Le mardi 11 février, de 16 h à 21 h

COLLÈGE  
MARIE-VICTORIN

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Qc H1G 2J6 • (514) 325-0150



**SAPL**  
Self-Access  
Pair Learning

Centre  
**SAPL**  
de Montréal

L'efficacité  
au service de  
la communication

**anglais, français, espagnol, allemand, italien**

Une méthode développée par le CEEL (Centre expérimental pour l'enseignement des langues) de Genève (Suisse) et utilisée en Europe, au Japon, au Mexique et au Canada.

Le centre **SAPL** de Montréal assure:

• l'apprentissage des langues par paires (cours express et réguliers)

• la formation de coordinateurs (introduction à **SAPL**)

Centre 3, Place Ville Marie, suite 12353  
**SAPL** Montréal, Québec, H3B 2E3  
de Montréal Tél.: 879-7478 Fax: 879-8517

# Les secteurs mal en point gardent la côte d'amour

Louise Jacques

**Q**UOIQ'ON EN DISE, un vent d'optimisme souffle sur la jeunesse québécoise. En effet, alors que les restaurants et les hôtels crient famine, que les compagnies aériennes battent de l'aile et que les gens d'ici persistent à préférer le bleu des cieus d'ailleurs, les diplômés du secondaire se bousculent aux portes des collèges qui émettent les billets d'embarquement pour la galère touristique de la province.

Ainsi, au printemps 91, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), — l'une des six maisons d'enseignement à offrir une formation sanctionnée par un diplôme d'études collégiales (DEC) en Tourisme —, constatait qu'une soixantaine d'élèves de plus que l'année précédente aspiraient à faire carrière dans l'univers du voyage, des vacances et de la détente.

Et, l'engouement des gars et des filles pour les métiers de l'industrie touristique ne s'arrête pas là. À preuve, à la même période, l'ITHQ notait également une hausse de près du tiers des demandes d'admission en Techniques de gestion hôtelière, un programme offert rue de Rigaud et dans deux établissements privés (Collèges Lasalle et Mérici).

Intuitivement, plusieurs diront qu'il est dommage de former une relève sur laquelle plane d'ores et déjà le spectre du chômage. Pour-

tant, la dernière relance effectuée à la grandeur du Québec démontre qu'au moment même où la récession battait son plein, plus de 80 % des finissants de l'année 90 occupaient un emploi directement relié à l'un ou l'autre de ces deux secteurs d'études. Et, aujourd'hui encore, les perspectives d'embauche demeurent passablement bonnes pour les diplômés de demain.

D'une part, parce que ces programmes ont beau avoir la cote d'amour, il reste qu'un nombre restreint de nouveaux étudiants y sont admis chaque année. D'autre part, parce que les grands événements, tel le 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, font miroiter des débouchés potentiels, et que l'énoncé de politique en matière de tourisme permet d'espérer des jours meilleurs.

Il faut dire aussi que les techniciens en tourisme ou en gestion hôtelière trouvent preneurs là où on ne s'y attend pas toujours. Ainsi, outre l'hôtellerie, les restaurants, les agences de voyage et les compagnies aériennes, les chambres de commerce, les municipalités, les sociétés de développement touristique, les compagnies de location de voiture, les firmes de traiteur et les clubs privés s'intéressent à une main-d'oeuvre qualifiée, bilingue, mobile, disponible et ayant de l'entregent.

Il semble aussi qu'une bonne partie de ces employeurs commencent à reluquer sérieusement les sortants en techniques de gestion des services alimentaires. Sans parler

des camps de vacances, des centres d'accueil et des hôpitaux qui se réjouissent de confier l'administration de leurs cuisines à des spécialistes de la gestion des services ou de la production alimentaires, qui veillent en même temps sur le personnel, le budget et les approvisionnements.

En fait, et malgré que 22 % de la promotion 90 ne s'étaient pas encore placés dans le domaine de leur choix six mois après la fin de leurs études, tout indique que cette formation réserve une belle place au soleil à la soixantaine de recrues admises annuellement à l'ITHQ, investi ici d'un mandat provincial.

Ce n'est pas parce que les compagnies aériennes volent bas que les jeunes mettent de côté leur rêve de côtoyer les nuages. En effet, et bien que le programme en Techniques de pilotage d'aéronefs soit contingenté, le cégep de Chicoutimi a écrié près de 600 demandes d'admission au printemps dernier. À la rentrée, 44 nouveaux étudiants — en excellente santé — joignaient les rangs du seul établissement collégial québécois à former des pilotes de brousse, des pilotes de ligne, des pilotes d'hélicoptère.

Une cohorte tout de même impressionnante, si l'on tient compte non seulement des limites du marché, mais également du coût de la formation, puisqu'il faut compter pratiquement un avion et un professeur par étudiant en périodes de vol. C'est-à-dire du début de la troi-

sième session à la fin de la dernière année.

Car, si les étudiants en technique de pilotage ne partent jamais en stage, ils n'en effectuent pas moins 250 heures de vol au cours de leurs études. Aussi, peuvent-ils intégrer un emploi dès l'obtention du diplôme. Là où l'on s'occupe de chasse et de pêche pour les finissants option brousse, là où l'on amène équipements et travailleurs sur les chantiers par hélicoptère pour ceux qui ont privilégié cette voie, là où l'on embarque les passagers pour les pilotes de ligne. Évidemment, ces derniers devront d'abord faire leurs armes chez les petits transporteurs, les géants s'intéressant rarement à qui n'a pas en bagage un minimum de 5000 à 6000 heures de vol.

Des 28 finissants relancés en avril 1991, 22 avaient trouvé un travail à temps plein conforme à leurs aspirations. Mais, Guerre du Golfe, crise pétrolière et récession laissent présager de moins bons résultats pour la relance 1991. Et, si l'industrie du transport aérien ne se remet pas d'aplomb rapidement, la concurrence risque d'être féroce entre nouveaux venus et chômeurs d'expérience !

Curieusement, malgré la récession, la valeur du dollar canadien, la baisse de mises en chantier, les limites de coupe, et tout ce qui affecte l'emploi en milieu forestier, au total, ni les demandes d'admission, ni le taux placement n'ont été affectés de façon significative.

À vrai dire, la majorité des sortants en exploitation forestière et en transformation des produits forestiers en 1990 ont très bien tiré leur épingle du jeu. C'est-à-dire que, selon les options et les collèges, entre 71 % et 100 % d'entre eux touchaient du bois régulièrement au printemps qui a succédé à celui au cours duquel ils ont définitivement quitté les bancs d'école.

Cependant, si les chiffres sont roses à une période donnée, la réalité vire souvent au gris, surtout en exploitation forestière qui produit son lot d'emplois saisonniers. En outre, on diplôme à peine quelques dizaines d'étudiants par année et, précisent les responsables de ces disciplines aux collèges de Sainte-Foy et de l'Abitibi-Témiscamisque, une forte proportion d'entre eux gagne finalement sa vie en aménagement forestier.

Ce n'est donc pas un hasard si les collèges qui proposent en tout ou en partie le programme de Technologie forestière ont recommandé, dans le cadre d'une révision qui s'imposait, la fusion des techniques en exploitation et en aménagement forestiers. Sans avoir encore reçu le feu vert du ministère, on garde l'espoir d'accueillir la prochaine cohorte à l'intérieur d'un programme révisé. Le sort des techniques en transformation demeure pour l'instant incertain : une étude de pertinence a été demandée mais, à l'heure actuelle, personne n'a pu nous dire les conclusions qui se dessinent.

## La voie des matériaux composites

Normand Grondin

**O**N A UTILISÉ types de plastiques renforcés — des matériaux composites qui allient résistance et durabilité — pour réaliser le bras spatial canadien. Le bombardier américain B2 furtif doit également aux plastiques renforcés sa capacité de se fondre dans le paysage en échappant presque totalement aux radars ennemis. Et plus de 25 % des pièces des imposants Boeing 767 sont faits à partir de matériaux semblables. Mais si les plastiques, renforcés ou non, permettent maintenant de réaliser des prouesses techniques impensables il n'y a pas si longtemps, dans le quotidien, ils sont surtout utilisés pour des tâches plus humbles. Des tâches qui vont de la mise en forme de pales d'hélicoptère, en passant par la fabrication de « tupperware », de tuyauterie ou celle d'un film aussi fin que celui utilisé pour l'emballage d'un paquet de cigarette.

Au Cégep de Saint-Jérôme, le programme de transformation des matériaux composites permet depuis 1985 de former des techniciens dans un domaine où, traditionnellement, l'apprentissage se faisait plutôt sur les lieux de travail. Seule institution à offrir ce type de formation au Canada — et l'une des rares en Amérique du Nord —, l'école partage une partie de ses locaux avec le Centre des matériaux composites, un institut de recherche qui vient d'obtenir une subvention de plus de 2 millions \$ du fédéral. Un voisinage profitable pour les étudiants qui, à l'occasion, sont appelés à collaborer aux travaux du Centre.

Selon Pierre Courtois, ingénieur de formation et enseignant, il existe

depuis plusieurs années un grand besoin de formation dans le domaine des matériaux composites et plus précisément dans celui des plastiques renforcés. « C'est un secteur en expansion où les développements sont fréquents et qui fait appel à des techniques de production et d'application relativement complexes. En plus, l'entreprise privée manquait de main-d'oeuvre qualifiée. Ce n'est pas un hasard si les premiers finissants du programme ont trouvé rapidement des emplois dans les petites et grandes entreprises. Et que des compagnies viennent encore recruter des étudiants à leur sortie du collège. »

Une cinquantaine d'étudiants se sont inscrits au programme cette année. Environ la moitié d'entre eux ont opté pour la spécialisation en génie mécanique — l'une des deux sorties possibles du programme — et l'autre moitié pour les matériaux composite. Ils partageront un tronc commun de cours la première année, puis une partie seulement durant la seconde année et chaque groupe se spécialisera en troisième année.

Ceux qui choisissent la voie des matériaux composites s'intéressent plus spécifiquement à deux grandes familles de plastiques : les

thermo plastiques et les thermo durcissables.

Pierre Courtois précise que le profil d'emploi diffère selon qu'on est embauché dans une PME ou une grande entreprise. Dans la PME, le technicien est généralement appelé à jouer le rôle d'homme-orchestre : à la fois gérant d'atelier, chargé de soumissions, responsable du contrôle de qualité et de la régularité de la production, etc. Dans la grande entreprise, et tout particulièrement dans le secteur militaire, de gros utilisateurs de matériaux composites, on lui demandera généralement de se concentrer sur le contrôle de qualité et la planification du travail.

Cela dit, prévient l'ingénieur, ici comme ailleurs la récession a laissé des traces. D'une part, l'industrie a rationalisé ses ressources humaines. De l'autre, les premières brassées de diplômés ont comblé la plupart des postes-clés. Pierre Courtois n'est cependant pas prêt à parler de saturation du marché et croit que le ressac en matière d'emploi suivra simplement la courbe des activités économiques en général. Chose certaine, les étudiants ont compris le message :

Voir page 4 : Matériaux

## LA FNEEQ.....UNE FORCE!



**LA FORCE QUI LUI VIENDE DE LA DIVERSITÉ DE SON IMPLICATION:**

19000 MEMBRES DANS LES CEGEPS, UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

**LA FORCE QUI LUI VIENDE DE SON APPARTENANCE À LA CSN.**

**LA FORCE QUI LUI VIENDE DE SA MOTIVATION À FAIRE DE L'ÉDUCATION PLUS QUE JAMAIS, UN ENJEU MAJEUR DE NOTRE SOCIÉTÉ.**

FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

Des nouveautés au secteur des techniques

**Collège de Bois-de-Boulogne**

- Commerce international
- Services financiers
- Gestion des réseaux informatiques

L'avenir en formation

# L'avenir en vert

Raymond Lemieux

**D**E L'AMÉNAGEMENT forestier aux techniques de l'eau, de l'interprétation de la nature à la gestion des ordures ménagères, les compétences en environnement sont en demande. Et s'il n'existe pas, à proprement parler, une formation technique collégiale en environnement, les programmes offerts sous le label de techniques de pêcheries, d'agriculture, de foresterie ou d'aménagement peuvent très bien ouvrir les portes d'une carrière en environnement. Ou de ce que l'on appelle déjà une éco-carrière.

En 1990, 475 étudiants ou étudiantes ont posé leur candidature pour être admis à l'un ou l'autre des programmes de la « filière verte » offerts dans la région de Montréal. Dans la région de Québec, ils ont été près de 300 à faire de même. Ces programmes sont : écologie appliquée, inventaire et recherche en biologie, aménagement cynégétique et halieutique, milieu naturel, aménagement forestier, chimie analytique, génie chimique, chimie-biologie, aménagement du territoire, cartographie, assainissement et sécurité industrielle et, enfin, assainissement de l'eau qui se trouve à être une exclusivité, très prisée, du Cégep Saint-Laurent.

Au total, une vingtaine de cégeps offrent l'une ou l'autre de ces techniques. Toutefois, un des plus populaires se révèle être le Cégep de Saint-Félicien, au Lac St-Jean, qui se trouve être le seul à proposer, depuis 1976, un programme de techniques du milieu naturel. « Nous avons constitué une équipe professorale multidisciplinaire formée, entre autres, de biologistes, de vétérinaires et d'ingénieurs forestiers. On peut donc proposer une formation globaliste. C'est toute l'originalité de notre programme », dit Jean-Marc Poirier, coordonna-

teur du programme. Populaire, cette technique ? Contingentée, aussi. L'an dernier, on a dû choisir 90 candidatures parmi les 180 reçues.

Actuellement, environ 250 personnes suivent cette formation. Après avoir suivi les cours qui composent un tronc commun de trois sessions, les étudiants et les étudiantes font le choix d'un profil parmi huit options allant de la protection de l'environnement à l'exploitation forestière. Un stage en milieu de travail est proposé à la dernière session. « Ça nous pousse à adapter continuellement notre enseignement afin de répondre à l'évolution du marché », continue Jean-Marc Poirier.

Il ne pourrait pas mieux dire. L'environnement est un secteur dont le savoir scientifique, les lois, les politiques et les... problèmes sont en constante évolution. Un exemple parmi bien d'autres : en décembre 1987, le gouvernement du Québec adopte une nouvelle loi sur les forêts. Ce qui pousse tous les cégeps à réviser leurs cours d'aménagement forestier. « Et il nous a fallu faire de véritables pirouettes », glisse M. Poirier. La mise en application de cette législation oblige les entreprises forestières à aménager le site une fois qu'elles y ont récolté la matière ligneuse. Conséquemment, il faut dorénavant former des aménagistes capables de répondre aux nouveaux besoins sylvicoles.

Chose certaine, les techniques forestières sont celles qui drainent le plus grand nombre d'étudiants dans la filière « environnement ». À ce propos, le Cégep de Ste-Foy profite d'une situation avantageuse si on le compare aux cinq autres établissements (Rimouski, Baie-Comeau, Chicoutimi, Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue) qui proposent des cours de techniques de la forêt. Il est le seul à offrir toutes les techniques forestières, il est situé à pro-

ximité de nombreuses stations forestières voués à l'enseignement et à la recherche puis, il loge en ses murs le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie. Environ 175 étudiants y sont inscrits au programme d'aménagement forestier.

Ce Cégep de Québec peut aussi s'enorgueillir d'avoir été le premier à créer, en 1972, un programme de techniques en sciences naturelles maintenant appelé « techniques d'inventaire et de recherche en biologie ». Il permet aux étudiants d'intégrer notamment des connaissances en microbiologie ou en taxonomie pour ensuite les mettre en pratique en réalisant des inventaires écologiques « sur le terrain » et en procédant à des analyses en laboratoire. « C'est un enseignement apprécié par les employeurs qui ont à réaliser des études environnementales », confie Paule Hébert, professeure au programme.

Les perspectives d'emploi ? Outre les firmes de génie-conseils, les centres de recherches, les ministères, il faut compter les industries qui augmentent leurs activités dans le secteur de l'environnement. « Sincèrement, on pensait que nos finissants auraient des difficultés à se trouver un emploi l'an dernier, poursuit-elle. Finalement, 80 % d'entre eux ont entrepris une carrière là-dedans. Et la demande des employeurs est forte. »

Cela dit, l'environnement étant une préoccupation plutôt transversale, d'autres programmes peuvent également — quoique de manière plus indirecte — s'ouvrir aux étudiants qui voient l'avenir en vert. On peut songer ici à la zootechnologie, à l'exploitation des ressources marines, à l'horticulture ornementale, aux techniques de sols ainsi qu'à la technologie de l'architecture. Autant de secteurs où l'on pourrait concrétiser une éco-carrière.

# ... en évolution

Hélène Boyer

**B**IEN QUE l'environnement et les biotechnologies demeurent les sujets de l'heure, il n'y a pas affluence aux portes des cégeps qui offrent une formation technique dans ces domaines. Et Teccart, qui voulait lancer un DÉC technique spécialisé en environnement, l'a appris à ses dépens. Après un refus essuyé auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science pour lancer un programme orienté vers les techniques d'échantillonnage, Teccart se voit obligé de mettre son projet en veilleuse. Au ministère, on suggère au collège privé d'offrir la technique en assainissement et sécurité industriels, programme déjà donné dans deux cégeps : « Nous n'avons pu présenter le programme faute d'étudiants, explique M. Robert Gaudreau, directeur général de Teccart. La proposition de DÉC présenté mettait l'accent sur l'apprentissage de différentes techniques de prises d'échantillons (air, eau et sol) pouvant servir à des analyses ultérieures. Un comité consultatif, dont faisait partie entre autres le directeur général d'Environnement Canada et son homonyme provincial ainsi que des représentants de l'entreprise privée, avait pourtant donné son aval au contenu du cours. »

Malgré un début des moins fulgurants pour Teccart Environnement, Robert Gaudreau et Diane Legault, responsables du secteur environnement, se montrent quand même optimistes. Mme Legault cite l'exemple de certaines compagnies d'assurances et de banques américaines qui exigent un « audit » environnemental avant d'assurer une entreprise. Par une vérification systématique de la conformité des normes environnementales, on veut s'assurer que le futur client respecte les lois concernant les sols contaminés, par exemple. Pour Mme Legault, le Québec embouillonne le pas d'ici peu : « Cela va devenir une pratique industrielle normale au même titre que les tests effectués pour obtenir une protection contre les incendies. Mais, cela dépendra beaucoup des politiques environnementales. Plus c'est relâché, moins les assureurs et les banquiers ont peur ». Parti avec les meilleures intentions du monde et fermement décidé à occuper un marché fort prometteur en formation, Teccart se retrouve le bec à l'eau. Compte tenu de la

faible demande de formation technique dans le domaine environnemental, on a décidé d'offrir une formation plus ponctuelle sous forme de séminaires.

De formation plus polyvalente, le DÉC technique en chimie-biologie aborde, entre autres, les biotechnologies environnementales. La bio-fermentation visant la production de bio-masse ainsi que les pesticides bio-dégradables demeurent des sujets traités par le biais de certains cours. En microbiologie, les étudiants et étudiantes pourront se familiariser avec l'analyse de l'eau et des sols. Et de toucher, par le fait même, la question de la pollution soit par les coliformes fécaux, les bactéries ou les algues. Mais, on commence à peine à cerner les multiples possibilités en biotechnologies environnementales, largement dépendantes de la recherche plutôt que de l'application pratique. Que l'on pense aux recherches concernant les déchets agricoles ou alimentaires, tel que le lactosérum de l'industrie laitière ou celles concernant la possible dégradation des BPC par une bactérie, bref il existe une foule de possibilités. Dans ce domaine technique aux applications aussi vastes qu'illimitées, les laboratoires de recherche restent donc les plus gros pourvoyeurs d'emplois. Malgré un taux de placement exceptionnellement élevé, la coordonnatrice de ce programme au cégep d'Ahuntsic, Mme Danielle Dostaler, avoue elle aussi connaître des difficultés de recrutement : « L'an dernier, nous n'avons eu que 35 inscriptions; pourtant, l'industrie en réclame bien plus ».

Le cours en assainissement et sécurité industriels, pour sa part, est offert dans deux cégeps, soit Jonquière et Saint-Laurent. Dans le dernier cas, on admet que cette technique attire peu de jeunes. En début d'année scolaire, on comptait 25 personnes inscrites en première année. Le programme en assainissement et sécurité industriels vise à former des techniciens et techniciennes aptes à travailler surtout en hygiène industrielle. À Saint-Laurent également, le programme assainissement de l'eau s'en tire beaucoup mieux avec ses 75 inscriptions en première année. Formant des personnes spécialisées dans le traitement de l'eau des eaux usées domestiques, le cours affiche de bonnes perspectives d'emploi malgré des débuts placés sous le signe de la précarité. L'utilisation de bio-filtre étant peu répandue, l'enseignement reste très succinct sur la question des biotechnologies. Le technicien nouvellement formé aura d'abord à faire ses preuves pour résoudre un problème donné et démontrer son esprit d'initiative pour ensuite « faire sa place dans l'entreprise ». D'autre part, il y avait un besoin complémentaire du côté de la formation de techniciens pour les usines d'épuration, mais la commission scolaire de Vaudreuil a ouvert un programme.

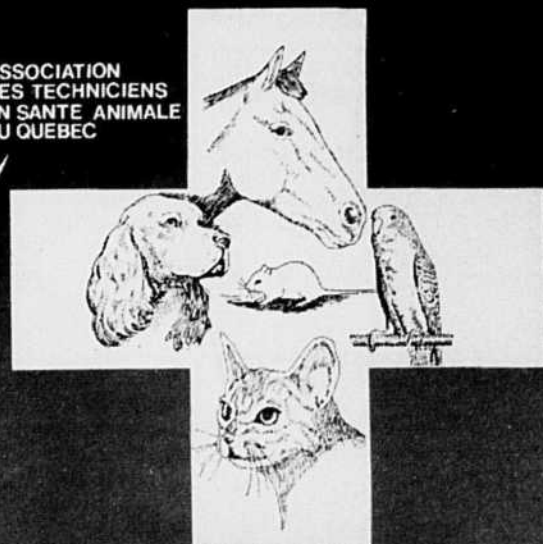
En fait, l'environnement et la biotechnologie ne feraient que commencer à faire sentir ses besoins en formation technique.

## ◆ Matériaux

L'an dernier, plus de 40 % d'entre eux — un pourcentage exceptionnellement élevé — ont choisi de poursuivre leur formation en joignant les rangs de l'École de technologie supérieure ou de Polytechnique.

**ATSA**

ASSOCIATION  
DES TECHNICIENS  
EN SANTE ANIMALE  
DU QUEBEC



LE TECHNICIEN EN SANTE ANIMALE  
LE CONNAISSEZ-VOUS ?

■ DE PAR SES TROIS ANNIÉES DE FORMATION, LE TECHNICIEN (HOMME OU FEMME), UN DES COLLABORATEURS ESSENTIELS DES VÉTÉRINAIRES, OFFRE UN TRAVAIL PROFESSIONNEL ET CONSCIEUX, IL SAIT QUAND ET COMMENT INTERVENIR APRÈS DES ANIMAUX.

■ GRÂCE À SA SOLIDE FORMATION ET À SES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET MÉDICALES ON LE RETROUVE EN CLINIQUE VÉTÉRINAIRE, EN LABORATOIRE DE RECHERCHE, EN ANIMALERIE, EN JARDIN ZOOLOGIQUE, SUR LA FERME ETC...

SI CETTE CARRIÈRE VOUS INTÉRESSE ?  
INFORMEZ-VOUS À L'ATSAQ:

■ L'ATSAQ:  
1120, RUE WOLF  
ST-BASILE-DE-MONTARVILLE  
(514) 385-1111

CONCEPTION: JACQUES TRÉPAIL  
ILLUSTRATION: JACQUES TRÉPAIL ET FÉLIX BOYER

**LE DEVOIR**

Service  
de **PUBLICITÉ**

842-9645

**16 000 BROCHURES  
GRATUITES**

sur les carrières scientifiques  
et techniques dans le domaine  
des communications!

Pour obtenir vos exemplaires



Société pour la  
promotion de  
la science et de  
la technologie

454, Place Jacques Cartier  
5<sup>ème</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2Y 3B3  
Téléphone: (514) 873-1544  
Télécopieur: (514) 873-4204

# Institut maritime : peu d'appelés mais beaucoup d'élus !

Éric Thibault

L'INSTITUT MARITIME du Québec se présente, à juste titre, comme le plus important centre de formation maritime au pays. Ayant ses assises au cégep de Rimouski, l'Institut s'est forgé une réputation enviable sur le plan international grâce à l'excellence de sa formation et à la compétence de ses étudiants. Si beaucoup de diplômés universitaires sans emploi croient à l'adage « il y aura beaucoup d'appelés mais peu d'élus », les finissants de l'Institut maritime du Québec (IMQ) préfèrent en rire. Le taux de placement chez les gradués de l'IMQ oscille entre 80 % et 100 %.

Mis sur pied en 1944, l'Institut détient, pour l'ensemble de la province, le mandat exclusif d'assurer la formation et le perfectionnement du personnel spécialisé requis par l'industrie du transport maritime et de la construction navale. Cette année, près de 230 étudiants ont choisi cette institution dont le taux de fréquentation est à la hausse depuis trois ans.

La tradition d'excellence qui accompagne l'Institut provient de la qualité de la formation offerte dans ses quatre champs de spécialisation : architecture navale, méca-

nique de marine, navigation, de même que communications et électronique maritime. On « s'arrache » littéralement les services de techniciens et spécialistes issus de ces programmes.

Pour chacune de ces disciplines, le taux de placement des finissants est remarquable. En 1990, la totalité des gradués des programmes « architecture navale » et « mécanique de marine » ont déniché un emploi permanent dans les cinq mois suivant leur promotion. « On n'arrive pas à répondre à toute la demande, avance Jean Lavigne, agent d'information à l'Institut. Le personnel du milieu maritime est vieillissant, pas seulement au Canada mais également au niveau de la flotte mondiale. C'est ce qui explique la quantité d'offres d'emplois dans ce secteur. »

M. Lavigne rapporte qu'il y a une pénurie d'officiers de marine brevetés aux niveaux supérieurs, particulièrement en mécanique de marine. Quant à la situation de l'architecture navale, un domaine encore inconnu de la plupart des adolescents, l'ensemble des demandes des employeurs surpasse le nombre des finissants de la spécialité. « Le plus important employeur québécois en architecture navale, MIL Davie, doit se tourner vers des gradués d'autres techniques de niveau

collégial, comme le dessin industriel, pour combler tous ses postes. Cela illustre le manque de finissants dans le domaine maritime », explique-t-il.

Conscient des difficultés éprouvées par le milieu des chantiers navals, le porte-parole de l'IMQ croit cependant que l'avenir demeure prometteur dans ce domaine. « Dernièrement, MIL Davie a refusé un contrat pour un navire transporteur de vin destiné à l'Europe parce qu'il était déjà trop affairé avec le contrat des frégates. Ça ira mal vers 1995 si MIL Davie ne décroche pas d'autres contrats. Mais il serait très surprenant que Québec perde son expertise dans la construction navale », estime M. Lavigne. Ce dernier assure que des marchés comme la réparation et l'entretien des navires sont en très bonne santé et offrent des possibilités d'emplois garantis. Sans compter l'expansion prise par l'industrie des bateaux de plaisance qui se multiplie un peu partout en province.

Un tableau sommaire des postes

s'offrant à un diplômé de l'IMQ révèle une diversité intéressante. Le technicien en architecture navale pourra oeuvrer dans les chantiers maritimes, soit dans le domaine de la conception ou de la production. Il pourra aussi accéder à un poste au sein d'organismes gouvernementaux comme Transport Canada, Pêches et Océans Canada ou pour la Défense nationale.

La formation reçue à l'IMQ permet la poursuite d'études universitaires en vue de devenir architecte naval, bien que peu de diplômés optent pour cette avenue. Pour ce faire, les gradués d'architecture navale devront s'expatrier hors du pays. Ils pourront être admis en deuxième année aux programmes en architecture navale des universités de Newcastle, en Grande-Bretagne, Strathclyde, en Écosse et Ann Arbor, au Michigan.

Quant aux officiers navigateurs, ils pourront agir dans l'entreprise privée comme pilotes de navires, ou dans la gérance d'une compagnie maritime. Des postes leur sont aussi disponibles au sein de la fon-

tion publique, à titre d'experts maritimes ou d'inspecteurs. Ils pourront également poursuivre des études supérieures en droit maritime ou en gestion portuaire.

Les officiers mécaniciens de marine travailleront en mer, à bord de navires de transport maritime, pour une compagnie pétrolière ou pour la Garde côtière canadienne. Les chantiers maritimes s'avèrent une autre option, tout comme l'expertise maritime pour le compte du ministère fédéral des Transports ou pour des compagnies de classification ou d'assurances, telles que le Bureau Veritas et la Lloyd's de Londres. Ils pourront également travailler pour des compagnies autres que maritimes.

Enfin, la Garde côtière, le ministère des Communications ou des organismes internationaux comme l'ACDI ont besoin d'opérateurs-radio, d'électroniciens, d'inspecteurs ou d'opérateurs en télécommunication, détenteurs d'un certificat en communication et électronique maritime.

## Agro-alimentaire : deux instituts de premier plan

Éric Thibault

L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE joue un rôle considérable dans l'économie du Québec. Dernièrement, le ministre Gerald Tremblay identifiait ce secteur parmi les treize grappes industrielles autour desquelles s'articulera le développement économique de la province. En 1991, la récession a porté un dur coup à cette industrie. Les effets du libre-échange, du GATT et de la mondialisation des marchés soulèvent également de sérieuses interrogations sur l'avenir du secteur bioalimentaire québécois. Sa relance doit nécessairement passer par une meilleure productivité et une main d'œuvre de première qualité. Voilà des mots d'ordre pour les Instituts de technologie agro-alimentaire de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe.

En 1991, les perspectives d'embauche pour les gradués de cette spécialité étaient des plus rassurantes. En effet, le taux de placement des technologues diplômés talonnait les 90 %. C'est tout à l'honneur des deux centres de formation spécialisés dans ce domaine au Québec, soit les Instituts de technologie agro-alimentaire (ITA) de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe. Ces établissements d'enseignement collégial, fondés en 1962, sont rattachés au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Les deux Instituts offrent des programmes conjoints dans le domaine de l'exploitation de la ferme et des productions animales. Ils assurent cependant l'enseignement de certains programmes en exclusivité. L'ITA de Saint-Hyacinthe

possède une expertise exclusive dans les domaines de l'horticulture, du génie rural et de la transformation des produits alimentaires. Quant à celui de La Pocatière, il est le seul à offrir les techniques équinées (équitation, courses attelées), techniques des sols et gestion conseil de l'entreprise agricole.

Ce dernier dispose en outre d'un complexe agricole unique. Cette « ferme à productions mixtes » comprend centre équestre, bergerie, porcherie, vacherie, pisciculture, verger, érabièrerie, serres solaire et écologique, centre de documentation et atelier de génie rural. De plus, cet Institut bénéficie de l'apport d'une station de recherche agricole du gouvernement du Québec et d'une ferme expérimentale d'Agriculture Canada.

Il va sans dire que les orientations des deux Instituts en matière de formation convergent dans la même direction : fournir des technologues compétents qui contribueront à améliorer la compétitivité de toute l'industrie agro-alimentaire québécoise. Ils ont d'ailleurs mis sur pied des comités école-industrie afin que les programmes d'enseignement s'arriment mieux aux besoins de l'industrie agro-alimentaire.

Enfin, le nombre d'étudiants en technique agro-alimentaire a quelque peu chuté au cours de la dernière décennie. On observe même une concentration du nombre des entreprises agricoles au Québec. Toutefois, depuis quelques années, les admissions se maintiennent et on se promet bien, chez les deux Instituts, de redoubler d'efforts au chapitre de la promotion des programmes du secteur agro-alimentaire.

# cégep

(enseignement régulier, le jour)

## LE 1er MARS 1992

est la date limite pour présenter  
une demande d'admission pour la

## SESSION «AUTOMNE 1992»

dans l'un des cégeps suivants:

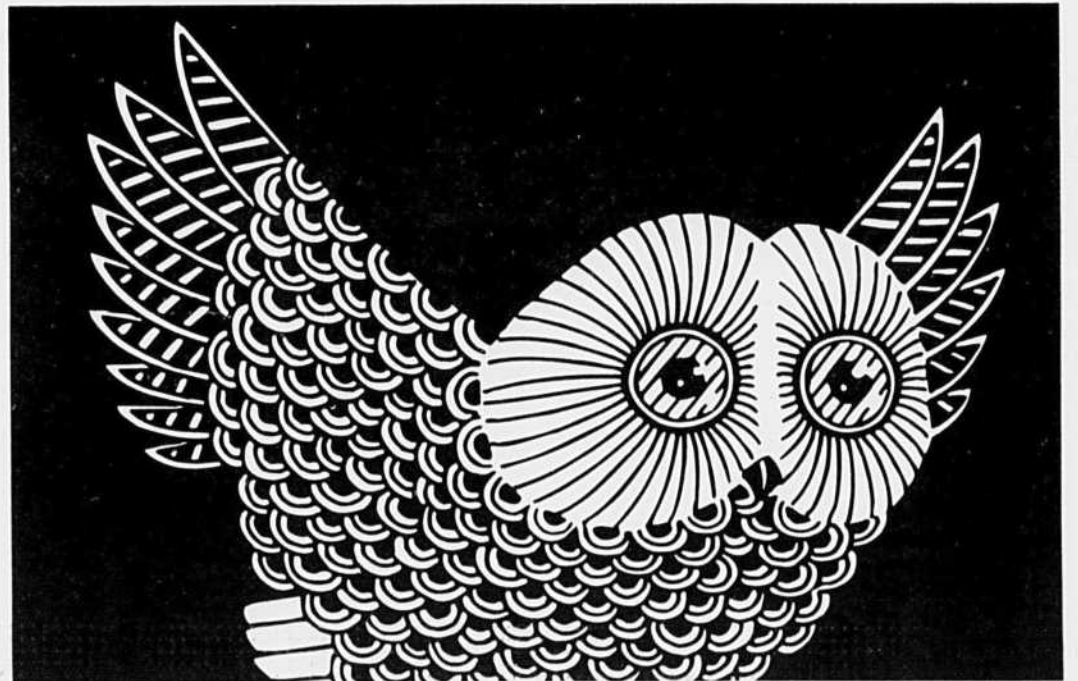
Ahuntsic  
André-Laurendeau  
de Bois-de-Boulogne  
Drummondville  
Édouard-Montpetit  
Granby Haute-Yamaska  
John Abbott  
Joliette-  
De Lanaudière  
Lionel-Groulx  
Maisonneuve  
Montmorency  
Outaouais  
Rosemont  
Saint-Hyacinthe

Saint-Jean-sur-Richelieu  
Saint-Jérôme  
Saint-Laurent  
Shawinigan  
Sherbrooke  
Sorel-Tracy  
Trois-Rivières  
Valleyfield  
Victoriaville  
Vieux Montréal  
Institut de technologie  
agro-alimentaire  
Institut de tourisme  
et d'hôtellerie  
du Québec

Pour obtenir les  
formulaire, veuillez vous  
adresser à votre école, à  
l'un de ces cégeps ou au:

# SRAM

service régional d'admission  
du Montréal métropolitain  
C.P. 1100, Succursale Youville,  
Montréal (Québec) H2P 2W3



# Mode : formation haut de gamme

Catherine Lafrance

L'INDUSTRIE de la mode et celle du textile, au Québec, sont deux choses complètement différentes. Si l'industrie du textile a souffert des nombreuses fermetures d'usine de 1991, et cherche à s'adapter tant bien que mal au libre-échange, l'industrie de la mode, elle, est florissante. Les dessinateurs de mode au Québec se portent très bien. S'ils exportent, c'est qu'ils le veulent bien, mais ils s'accordent tous pour dire qu'on peut vivre de la mode au Québec. À condition, comme le dit Angela Buccaro, dessinatrice bien connue au Québec, de travailler beaucoup. « Si on travaille très fort on y arrive. C'est aussi une question d'expérience. Quand je suis sortie de l'école, j'ai travaillé pendant huit ans pour un autre dessinateur. J'ai appris beaucoup. J'ai surtout appris qu'il faut tout faire dans ce métier. On n'est pas Yves Saint-Laurent en sortant de l'école. »

Pour apprendre à tout faire, justement, trois collèges, tous privés, offrent des programmes complets en mode masculine, féminine ou dans les trois créneaux de la formation de mode : dessin de mode, production et mise en marché. Ce sont les Collèges Lasalle et Marie-Victorin à Montréal et le Collège Notre-Dame de Foy, près de Québec. Il en coûte autour de 900 \$ la session, en moyenne, sans compter les frais d'inscription. Cependant, les étudiants peuvent avoir droit à des prêts et bourses du gouvernement. Jacques Marchand, directeur général du Collège Lasalle affirme que « les élèves viennent de tous les milieux, et de différentes villes. Ils ont en commun un goût de la mode, du vêtement ». Il faut avoir un solide goût pour la mode en effet, puisque la formation en mode de niveau collégial, au Québec, est, pour l'instant, onéreuse, et presque exclusivement urbaine. À part quelques cours qui se donnent au Cégep de Victoriaville, il faut vivre à Québec ou à Montréal pour étudier la mode.

Au niveau collégial la plupart des programmes sont d'une durée de trois ans, certains établissements

offrant des possibilités d'étudier à l'étranger comme le Collège Lasalle, qui multiplie les filiations avec plusieurs pays. Au secondaire, ou postsecondaire comme à l'École Pierre-Dupuy, la durée d'une formation varie de 900 à 1800 heures, selon les programmes. Attention, un niveau d'études ne mène pas à l'autre. Les deux formations relèvent de deux ministères différents. « Ils n'ont même pas les mêmes programmes d'ordinateurs », précise en riant Denise Limoges, coordinatrice au Collège Marie-Victorin.

En fait, pour elle, « les deux ministères, celui de l'Enseignement supérieur et de la Science et le ministère de l'Éducation se tirent dans les pattes ! » L'industrie de la mode souffre, d'un manque de formation de haut niveau, comparativement à d'autres provinces canadiennes. Le Québec, partagé, sans doute, entre les préoccupations engendrées par un libre-échange à trois et une récession qui n'en finit plus de finir, se préoccupait peu, à première vue, de formation en technique de mode. Au contraire, le gouvernement provincial chercherait à concentrer la formation au niveau secondaire. De plus en plus le ministère de l'Éducation met sur pied des programmes de professionnel long, donc de niveau secondaire, dont le principal critère d'admissibilité est d'avoir complété un secondaire IV.

Denise Limoges compare avec amertume le niveau d'éducation en Ontario, et aux États-Unis, où « des collèges et des universités donnent des formations complètes en mode. Au Québec, on ne retrouve de véritable formation qu'au niveau collégial (les universités donnent des cours, mais pas de diplôme); déjà on avait un handicap. Maintenant le gouvernement nivelle par le bas la formation en mode au Québec. Résultat : les formations seront moins spécialisées et, en bout de ligne, ce sont les salaires qui seront plus bas ».

Les salaires dans l'industrie de la mode ou du textile sont, au départ, peu élevés. Le bureau de placement du Collège Marie-Victorin refuse les offres d'emplois de moins de 15 000 \$, tandis que du côté du

Collège Lasalle, on affirme que les étudiants auront des revenus d'environ 17 000 \$ ou 18 000 \$ comme salaire de départ. Évidemment, comme le précise Jacques Marchand, du Collège Lasalle, « l'industrie de la mode regorge de poste prestigieux et bien payés. Le tout vient avec l'expérience ».

Pour Alain Thomas, dessinateur et professeur à l'École secondaire Pierre Dupuy, « il y a beaucoup de débouchés, surtout du côté des techniques de production, où on a vraiment une carence ». En ce moment, l'industrie manque donc de patronniers, de traceurs de patrons, de vérificateurs de qualité de la marchandise, de réparateurs de machines à coudre, et toutes les diverses techniques reliées au milieu. Ce genre de poste est en demande et très souvent les étudiants finissants arrivent à se négocier des salaires de départ supérieurs à la moyenne.

« Si les salaires peuvent être meilleurs en ce moment parce qu'il y a une carence dans le milieu, ils plafonnent plus vite, les techniciens étant moins spécialisés. Seulement il se fait un jeu de négociations. Les techniciens changent d'emploi s'il le faut et s'en vont ailleurs pour un meilleur salaire », note Christian Grégoire coordonnateur, programme de mise en marché de la mode au Collège Lasalle.

Il n'exite pas vraiment de critère de sélection d'entrée dans les collèges. Selon Jacques Marchand, « la première session, c'est le meilleur critère; les étudiants qui ont réussi à passer à travers vont probablement réussir leurs études ».

La plupart des collèges et des écoles de formation professionnelle ont une clientèle d'environ 200 ou 250 élèves. Ce nombre toutefois tend à augmenter d'année en année, surtout depuis deux ans. Les élèves vont davantage vers le professionnel long ou les cours de formation professionnelle, plutôt que d'aller au collégial qui dispense aussi un diplôme, mais moins spécialisé.

L'industrie du textile doit faire face au libre-échange, qui l'oblige à réorienter son marketing. Industrie familiale, depuis toujours au Québec, le textile ne peut plus compétitionner avec un marché mexicain qui pourra produire l'équivalent de ce qui se fait ici à moindre coût. L'industrie devra, si elle veut survivre, se diriger vers le moyen et surtout le haut de gamme.

# Le textile victime de son image

Hélène Boyer

AU CÉGEP de Saint-Hyacinthe, le directeur des services pédagogiques, M. Gilles Lépine, avoue que l'option technologie du textile s'avère déficitaire : « Nous la maintenons à bout de bras. Ce cours technique n'attire que très peu de jeunes. Pourtant les débouchés sont excellents. Financé au nombre d'étudiants inscrits, le cégep maintient en vie une technique nettement non rentable... » Trop associé au vêtement et pas assez aux nouvelles technologies, le textile semble victime de son image auprès des jeunes.

L'an dernier, le cégep, seule institution canadienne à offrir une formation en textile, comptait sept étudiants en première année et 45 dans l'ensemble de la technique. Nettement trop peu pour combler le besoin d'une industrie en pleine transition au Canada. Les grandes productions de masse tendent à disparaître au profit du développement de créneaux très spécialisés. Par exemple, le Canada est un des seuls producteurs de lycra au monde.

L'avenir du textile résiderait en fait dans le non-tissé. Ces toiles peuvent avoir de multiples utilisations notamment dans la fabrication de bassins de rétentions pour la pollution. Le géotextile en demeure aussi un parfait exemple. Ce tissu agit comme une membrane permettant le dépôt de l'apprêt utilisé dans la construction de routes. Selon Gilles Lépine, la mutation de l'industrie du textile demeurerait prévisible compte tenu des nouveaux contextes économiques. Le libre-échange signé avec les États-Unis a considérablement changé le paysage et les accords du GATT en feront certainement autant.

Outre cette transformation structurelle du marché, le textile commence à faire une plus large place aux machines robotisées : « Le textile représente 40 000 emplois au Québec, explique M. Lépine. Ce nombre ira en diminuant et les emplois revêtent un caractère plus technologique. La main-d'oeuvre, largement ouvrière auparavant, comptera alors un nombre élevé de technologues ». L'industrie du textile, trop souvent associée aux pertes d'emploi massives qu'ont connu les manufactures de vêtement aux cours des

dernières années, représente en fait beaucoup plus. Le textile industriel compte d'importants applications notamment dans le revêtement des routes et dans la fabrication des pneus.

En fait les applications industrielles ne manquent pas et le Cégep de Saint-Hyacinthe, par le biais de son Centre des technologies du textile, demeure très actif en recherche et développement, de même qu'en transfert technologique. Le Centre, reconnu comme organisme national d'accréditation, effectue de nombreuses recherches pour le compte des entreprises privées.


Pourvu d'équipements évalué à 4 millions \$, le cégep dispose de laboratoires en chimie-teinture et d'une foule de machines ultra-modernes servant pour la finition du textile. Les étudiants baignent donc dans un milieu fort représentatif de ce qui se passe en industrie. La formation technique du cégep permet aux jeunes de se spécialiser soit en finition ou en fabrication après une année d'études. L'option finition s'adresse à ceux et celles qui préfèrent le travail de laboratoire. On y étudie les divers procédés de coloration et on y aborde toute l'analyse des tissus en terme d'élasticité et de résistance.

Quant au programme de fabrication, il consiste en l'apprentissage des diverses méthodes de production. Les jeunes finissants obtiennent souvent des emplois de contremaître-superviseur. Et même avant de terminer leurs cours, les jeunes ont souvent un emploi assuré avec un salaire annuel fort intéressant de l'ordre de 25 000 \$.

Question de demeurer à l'écoute des besoins de l'industrie, le cégep offrira dès septembre 1992 une formation de type coopératif où les stages en milieu de travail suivront les sessions d'études. La durée des stages s'échelonnent sur une période de quatre mois, de sorte qu'après leurs études, les étudiants bénéficieront d'une année complète d'expérience pratique : « Pour évoluer au même rythme que l'industrie, il faut maintenir un contact direct avec elle, de noter Gilles Lépine. Les changements se produisent très vite. Il faut même être un peu en avant pour, lorsque le jeune arrive sur le marché du travail, il ou elle soit à date ».

Saint-Hyacinthe a gardé peu de vestiges de son passé de capitale du textile. Sauf peut-être en ce qui concerne l'actuel bâtiment abritant le cégep et le Centre des technologies du textile qui furent à l'origine construits pour l'École des textiles fondée dans les années 20. Selon toutes vraisemblances, les prochaines années seront déterminantes pour les technologies du textile.

Pour demeurer concurrentielle et assurer sa survivance, l'industrie du textile devra investir dans de nouveaux équipements et se trouver des niches très spécialisées. Ce qui augmenterait certainement encore plus la demande pour des spécialistes dans les technologies du textile. Mais devant le manque de candidats, l'industrie québécoise se dit prête à financer le recrutement d'étudiants au Cégep de Saint-Hyacinthe. Si l'image d'une industrie liée au vêtement persiste, le textile devra se draper de nouveaux atours pour attirer une clientèle.



Le seul établissement au Québec autorisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science à dispenser le programme #901.24

**CONCEPTION SONORE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR**

- Le langage MIDI
- L'ordinateur et l'industrie musicale
- Le studio MIDI
- Le séquenceur
- Synthèse analogique soustractive et M.F.
- Échantillonnage
- I/A et Synthèse additive
- Studio d'enregistrement multipiste
- Audio numérique...

"AEC" Attestation d'Études Collégiales Français ou anglais Possibilité de prêts et bourses du Gouvernement et de prolongation des prestations d'assurance-chômage Stations de travail sur place

**MUSICTECHNIC**  
Services éducatifs inc.

1259 Berri, suite 909  
Montréal Qc.  
H2L 4C7  
514.844.2141

Nombre de places limité Cours théoriques et pratiques  
Métro Berri

## LA FORMATION EN TEXTILE...

*en exclusivité au cégep de Saint-Hyacinthe!*



### RENSEIGNEMENTS:

3000, rue Boullé, Saint-Hyacinthe J2S 1H9  
Téléphone: (514) 773-6800  
Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Montréal  
(514) 467-1381

# La persévérance dans le marché restreint des arts

Hélène Boyer

**P**ASSION ET TRAVAIL. Les deux mots semblent inséparables dans plusieurs secteurs de formation technique dans les arts. Et si certaines techniques apparaissent d'ores et déjà trop populaires, d'autres ont un taux de placement de leurs finissants exceptionnellement élevé. Certaines vont même jusqu'à réclamer plus de garçons dans leur rang ! Mais pour la plupart, le marché du travail demeure un véritable défi : « Ce sont des métiers où la personnalité reste aussi importante que le diplôme ! », note M. Claude Saint-Cyr, coordonnateur du cheminement scolaire au Cégep du Vieux-Montréal.

Traditionnellement bien connu pour offrir bon nombre de techniques à caractère artistique, le Cégep du Vieux-Montréal a connu une baisse des demandes d'admission en esthétique de présentation, en aménagement intérieur et en photographie. Programme contingenté, la photographie attirait malgré tout pas moins de 185 jeunes au premier tour d'admission du SRAM (Service régional d'admission du Montréal métropolitain) l'an dernier. Seulement 60 personnes ont pu s'inscrire au cours compte tenu du contingentement.

Les techniques en art se portent-elles donc si mal ? « Nous commençons à connaître des difficultés de recrutement, de spécifier M. Saint-Cyr. Depuis que les admissions dans les techniques physiques ont légèrement augmenté, nous avons observé une baisse du côté des techniques en arts appliqués ». Fait intéressant à noter, tous les finissants en photographie ont réussi à trouver un emploi six mois après la fin de leurs études. Bien que les jeunes rêvent de s'installer dès le départ comme photographe professionnel, les emplois en laboratoire ou en industrie demeurent le lot de

plusieurs. Les études en photographie coûtent cependant très cher. L'étudiant devra s'attendre à déboursier jusqu'à 6000 \$ en matériel de toutes sortes avant même d'avoir son diplôme sous le bras.

Question d'être encore plus à la fine pointe des technologies existantes, tous les programmes en arts appliqués du Vieux-Montréal seront touchés par une nette orientation technologique. La refonte des programmes sera complétée pour le mois de septembre 1992 : « Dans les prochaines années, la question de la technique va devenir une des difficultés que les étudiants vont rencontrer en arts. La photographie sera touchée de plus en plus par l'image digitalisée », averti M. Marc-André Côté, coordonnateur du programme de photographie. Cette entrée massive de nouvelles technologies pourraient avoir une incidence sur l'intérêt des jeunes à poursuivre une formation technique en arts. Les rêves d'artiste devront désormais passer par la réalité... technologique !

Plus traditionnels, les métiers d'art font aussi l'objet d'une formation en céramique, en verre, en bijouterie-joaillerie, en ébénisterie et en sculpture sur bois, entre autres. Le plan national de formation en métiers d'art, datant de 1984, confiait d'ailleurs la tâche de formation à deux cégeps. La mise sur pied de corporations, soit l'Institut des Métiers d'art du cégep du Vieux-Montréal et le Centre de formation et de consultation en métiers d'art du Cégep de Limoilou, a permis de voir à la formation de jeunes artisans professionnels depuis 1989. À Montréal, les premiers finissants sortiront en mai prochain dans les techniques spécialisées du verre, de l'impression textile et de la bijouterie-joaillerie : « L'objectif général que nous visons est de former un artisan capable de créer, de gérer sa production finale et de

commercialiser son produit, explique M. Flavius Pelletier, directeur général de l'Institut des métiers d'art. C'est pourquoi notre programme comporte une formation en gestion ».

Et les débouchés dans des métiers trop souvent associés au folklore plus qu'à la réalité ? La question posée n'ébranle pas un instant M. Pelletier qui rétorque que seulement 14 % des produits de métiers d'art sont fabriqués par les artisans québécois... alors qu'il se consomme au Québec pour 200 millions \$ de ces mêmes produits. Fortement orienté vers l'entrepreneuriat, la formation en métiers d'art emprunte aussi le chemin des écoles-ateliers. L'enseignement, de type traditionnel, est donc donné par un maître-artisan dans un lieu où il se fait aussi de l'innovation et de l'expérimentation. Complètement ignorée avant 1989, la formation en métiers d'art commence à peine à attirer une clientèle. Les jeunes du secondaire demeurent peu informés de l'existence de ces nouveaux programmes. L'an dernier, on a même dû annuler le programme de céramique à cause du manque d'inscription. Bien qu'elle soit enseignée depuis 40 ans au Québec, l'enseignement de la céramique pourrait sombrer dans l'oubli. Le programme de maroquinerie, le travail du cuir, risque de subir le même sort. Flavius Pelletier espère que les rencontres avec les orienteurs scolaires et les campagnes d'information menées auprès des jeunes serviront à attirer une clientèle suffisante en métiers d'art. Pour l'instant, les deux options dansent sur la corde raide.

En collaboration avec l'École supérieure de danse du Québec, le Cégep du Vieux-Montréal offre aussi une formation technique en danse-ballet. Ce qui a l'énorme avantage de permettre aux jeunes danseuses et rares danseurs de se retrouver

avec un diplôme collégial en poche. Les carrières en danse se terminant souvent vers l'âge de 30 ans, le DEC revêt alors une importance capitale pour qui veut poursuivre des études. Mais n'entre pas qui veut en danse-ballet. Tant la formation préalable que les auditions limitent le nombre d'inscriptions. La majorité de la clientèle du programme collégial, le seul du genre au Québec, provient de l'École secondaire Pierre-Laporte. Pendant leurs cinq années de secondaire, les jeunes auront droit à 13 périodes de ballet par semaine en plus de leurs cours réguliers. À la fin de leurs études, environ 50 % des jeunes poursuivront leur formation en ballet. Mais le noeud du problème, tant au collégial qu'au secondaire, c'est le manque flagrant de candidats masculins. À l'école Pierre-Laporte, la directrice adjointe, Mme Sylvette Montal, avoue qu'elle comptait six garçons seulement sur 120 élèves : « Et croyez-moi, si un jeune est un tant soit peu attiré par cette carrière et, qu'il possède de la souplesse, il est assuré de faire carrière. On en manque des garçons ! »

Secteur beaucoup moins touché par le manque de candidats, le théâtre continue d'attirer une cohorte de jeunes. À chaque année, entre 350 et 400 personnes se présentent aux auditions de l'option théâtre du Cégep Lionel-Groulx. Seulement 25 se frayeront un chemin en première année alors que 25 autres devront effectuer une année de cours préparatoire. Bien qu'il existe cinq écoles de langue française et deux de langue anglaise, on conseille fortement aux intéressés de cogner à plusieurs portes : « Il ne faut pas se leurrer, dit M. Jean-Luc Bastien, directeur de l'option théâtre au Cégep Lionel-Groulx. La porte d'entrée demeure très petite en interprétation. Et devenir comédien, ce n'est pas si facile. C'est un travail sur soi en profondeur. Les

jeunes qui viennent ici travaillent environ 14 heures par jour durant la période scolaire ».

Près de 90 % des jeunes inscrits à l'école de théâtre détiennent déjà un DEC, tant du côté du secteur interprétation que celui de la production. D'ailleurs, ce dernier secteur se subdivise en deux spécialités, soit la conception et la technique. Contrairement au secteur interprétation, où la compétition s'avère très forte entre comédiens et comédiennes, les jeunes finissants du secteur production dénichent assez facilement un emploi. Mais il faudra davantage compter sur un savant mélange de travail et de persévérance que de chance pour savourer le plaisir de monter sur les planches.

## Cahier spécial Formation technique

Coordination :

Michel Lefèvre

Recherche :

Hélène Boyer

Mise en page :

Yves d'Avignon

Publicité :

Francine Gingras

Ce cahier spécial est édité  
par le journal LE DEVOIR  
sous la responsabilité de :

Michel Lefèvre

Rédacteur en chef adjoint

## Le Secteur professionnel des technologies médicales (CSN)

Au coeur du diagnostic et du traitement

Laboratoire médical  
Radiologie  
Électrophysiologie médicale  
Hygiène dentaire  
Génie biomédical  
Inhalothérapie  
Technique diététique  
Ergothérapie  
Réadaptation



Un regroupement syndical des techniciens et techniciennes médicales

*Une force pour l'avenir*

Pour renseignements: téléphoner à (514) 598-2484  
Ou poster le coupon-réponse à l'adresse suivante:  
Secteur professionnel des technologies médicales (CSN)  
1601 de Lorimier, Montréal, H2K 4M5

NOM.....

ADRESSE.....

TEL.....



### CERTIFICATS DE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

Aux ingénieurs, aux technologues et aux techniciens sur le marché du travail, l'École de technologie supérieure vous offre d'améliorer vos connaissances en ingénierie d'application par les programmes suivants:

- Certificat en gestion de la construction
- Certificat en assurance de la qualité
- Certificat en télécommunications
- Certificat en production industrielle
- Certificat en production assistée par ordinateur

Ces programmes sont offerts à temps partiel.

Date limite d'admission:  
1er juin 1992

Bureau du registraire  
École de technologie supérieure  
4750, avenue Henri-Julien  
Montréal (Québec) H2T 2C8  
Téléphone: (514) 289-8888



Université du Québec  
École de technologie supérieure

## AU COLLÉGIAL

# LES TECHNIQUES, C'EST UN CHOIX D'AVENIR



### CHOISIR UN PROGRAMME DU SECTEUR TECHNIQUE AU COLLÉGIAL, C'EST OPTER POUR:

- une carrière prometteuse en sortant du collège,
- un salaire attrayant dès l'entrée sur le marché du travail,
- des tâches stimulantes et des fonctions variées,
- des postes de responsabilité.

Avec plus de 125 programmes techniques, les collèges offrent un choix impressionnant de cours qui peuvent répondre à tous les goûts.

Pour obtenir plus de renseignements sur tous ces programmes, on peut s'adresser au collège de sa région ou au Service d'information scolaire de son école secondaire.